



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2018-113**

Séance publique du

12 mars 2018

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180312- lmc1130054-DE-1-1
Date de signature : 14/03/2018
Date de réception : mercredi 14 mars 2018
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : DON D'UNE OEUVRE D'ART POUR LES MUSEES DE LA VILLE

Le 12 mars 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/03/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Moussa BENKACI, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Raoul BOYER, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et
Attractivité
Direction Patrimoine et Musées

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 MARS 2018

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : DON D'UNE OEUVRE D'ART POUR LES MUSEES DE LA VILLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'enrichissement des collections des musées de la Ville est une des missions essentielles des Musées de France, par le biais d'acquisitions ou de dons d'œuvres d'art. Elles représentent un intérêt particulier afin d'enrichir notre connaissance de l'histoire de notre cité et servir de support à des expositions temporaires ou permanentes.

Cette année, un don vient enrichir les collections des musées de la Ville et plus particulièrement celles du Musée du Pavillon de Vendôme. Il concerne une artiste issue de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence qui a exposé au Pavillon de Vendôme dans le cadre des « Nouveaux Regards 2017, une sélection des jeunes diplômés de l'école d'art d'Aix » du 12 octobre au 3 décembre 2017. Cette donation apporte une cohérence supplémentaire en lien avec l'histoire du lieu et sa réappropriation par une artiste.

Il s'agit de l'œuvre intitulée :

- « **Ici, numéro d'inventaire** », 2017 réalisée par **Natacha JOUOT** et donnée par l'artiste.
Boite en bois contenant 164 bandelettes de papier et une clé USB.

Cette œuvre est la trace de l'installation réalisée lors de l'exposition mentionnée ci-dessus. Constituée d'une boîte dans laquelle se trouvent 164 bandes de papier, supports de textes écrits in situ par l'artiste suite à l'observation et la déambulation des personnes dans le parc du Pavillon de Vendôme. Sur la clé USB se trouve la voix de l'artiste lisant les textes regroupés sur ces bandelettes.

Cette installation est le témoignage d'un acte artistique plaçant le public et son observation au cœur du processus créatif. Cette démarche révèle une appréhension de l'espace public entre sociologie et anthropologie comme mémoire et transmission, en résonance directe avec le musée du Pavillon de Vendôme.

Vous trouverez en annexe, toutes les informations sur ces œuvres.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DONNER** un avis favorable à ce don qui vient enrichir les collections des musées de la Ville et plus particulièrement celles du Musée du Pavillon de Vendôme.

Présents et représentés	: 50
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Natacha JOUOT

Ici, numéro d'inventaire :

installation sonore (1m50 x 2m10 x 2m), objet éditorial (23 x 17 cm)



« La matière réelle que Natacha travaille est une matière commune, c'est le langage et la parole, c'est l'espace, l'espace public, l'espace commun, celui qu'on traverse, qu'on occupe, qu'on partage. Et encore, il ne s'agit pas du langage comme structure ou comme forme, mais comme chemin, comme expression, comme échange, comme lien. [...] Le langage qu'on occupe sans toujours s'en rendre compte comme on traverse l'espace public sans bien mesurer ce qui s'y joue. » Jean Cristofol

« - Que contiennent les archives du Pavillon de Vendôme? Comment leur tri s'effectue-t-il ?
- Il n'y a pas de moment pour cela, c'est quand on manque de place qu'on décide de faire du tri. Pour savoir ce qui est gardé et ce qui ne l'est pas on se demande toujours ce qu'il serait intéressant de retrouver dans 50 ans. »

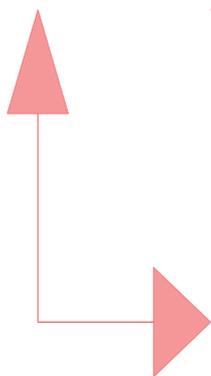
Plusieurs heures d'observation et d'écriture dans le jardin du Pavillon ont permis de collecter un certain nombre d'informations.

Comment faire en sorte que ces données, subjectives, un peu absurdes, plutôt inutiles - mais mettant en lumière certains aspects du lieu, notamment la façon dont il est traversé, investi, entretenu - intègrent les archives du Pavillon de Vendôme?

Faire don de ces informations au musée, plus précisément faire don de « cette pièce » est la stratégie adoptée. En optant pour cette forme et ce statut, celui de pièce, toutes ces données connaîtront un autre traitement que les archives papiers, seront épargnées par la subjectivité du tri.

Un déplacement suffit à percevoir les choses différemment, à poser sur elles un regard sensiblement changé. L'étiquette « artistique » devient un gage de sécurité pour ces données.

C'est littéralement ce que propose la balançoire, un léger déplacement capable de tordre le récit ou au contraire, si on opte pour l'immobilité, de le saisir dans sa totalité.



Natacha Jouot
natacha.jouot@gmail.com
06.18.80.16.52

Maryse Joissains-Masini,
Madame le Maire d'Aix-en-Provence
Christel Roy,
Madame la directrice du Pavillon de
Vendôme

Objet : don de l'oeuvre *Ici, numéro d'inventaire*

Mesdames,

Suite à l'exposition NOUVEAUX REGARDS 2017 qui s'est tenue du 12 octobre au 3 décembre au Pavillon de Vendôme, je souhaite faire don au musée d'une trace de l'installation *Ici, numéro d'inventaire*.

Descriptif :

Boite en bois 23 x 15 x 17 cm avec couvercle en plexiglas supportant le titre *Ici numéro d'inventaire* :.
La boite et le couvercle sont maintenus par un élastique en tissu noir d'une largeur de 2 cm. sur son côté droit se trouve un trou d'un diamètre de 8 mm.

Sont contenus dans cette boite :

- 164 bandes de papier (13 x 4 cm), supports d'autant de textes écrits in situ.
- une clef usb noire et argentée maintenue par un élastique noir en tissu, identique à celui mentionné ci-dessus. Sur cette clef usb se trouve le son (28''20', format wav) diffusé dans la douche sonore durant le temps de l'exposition, il est la lecture des textes regroupés sur les 164 bandes de papier.

Valeur d'assurance : 1000euros

Cet objet, présenté pour la première fois dans le cadre de cette exposition, existe en un exemple plus une épreuve d'artiste.

Toute utilisation/présentation potentielle de celui ci ne pourra se faire sans mon accord.
Chacune de ses utilisations se fera de la façon suivant :

La clef usb sera retirée au profit d'un lecteur mp3 sur lequel sera mis au préalable le fichier son.
Le trou sur la côté droit de la boite servira à faire passer un double mini jack reliant le mp3 à un casque situé à l'extérieur de la boite.

Ainsi, chaque visiteur sera en mesure d'écouter les récits contenus dans l'objet.

Fait à Aix-en-Provence

Le 11.01.2018

